LA DISSOCIATION DE L'IMMOBILIER

LES MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS ENVISAGEABLES

La réalisation d'un nouveau projet immobilier reste une opération lourde sur le plan budgétaire et sur le plan du financement pour les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Dans le contexte actuel, on constate que de nombreuses initiatives sont prises afin de lisser les effets financiers et de dissocier l'immobilier de l'opérationnel. Les différents montages qui peuvent être envisagés présentent tous des avantages et des inconvénients qu'il convient de maîtriser parfaitement avant toute décision qui engagera la structure sur le long terme.

Cette formation vise, par l'apport d'informations et d'indications indispensables, à accompagner la réflexion des participants vers une prise de décision adaptée au contexte de leur projet immobilier.

OBJECTIFS

- Clarifier et analyser les données qui impactent un projet immobilier
- Analyser l'ensemble des alternatives autour d'un nouveau projet immobilier
- Connaître les éléments juridiques relatifs aux montages d'ensembles immobiliers

15 novembre, en distanciel

390 € *adhérent*
585 € *non-adhérent*
(par personne)

1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Connaissances de base des règles juridiques de l'immobilier

CONTENU

Le contexte d'un projet immobilier
- La conception du projet
- La structuration financière du projet
- La perception ou non de subvention

L'association sera propriétaire du bâtiment : où le positionner ?
- La gestion conventionnée
- La gestion propre

Les alternatives offertes dans le cadre d'un nouveau projet immobilier
- La Société Civile Immobilière
- Les VEFA et CPI
- Le fonds de dotation
- Le crédit-bail

Les montages juridiques d'ensembles immobiliers déjà propriétés de l'association
- Le transfert à une autre structure (fonds de dotation, association, SCI)
- Focus sur les règles applicables en matière d'obligation de reversement des amortissements et plus-value à l'AGC
- Côté sanitaire
- Côté médico-social

REMPLISSEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLICS

- Présidents et trésoriers
- Directeurs généraux
- Directeurs
- Directeurs administratifs et financiers
- Tout professionnel concerné

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :
- Exposés et apports théoriques et méthodologiques
- Exercices et études de cas
- Échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation -
- Test de positionnement d'entrée
- Test de positionnement de sortie
- Questionnaires de satisfaction

INTERVENANTS

- Expert-comptable, commissaire aux comptes spécialisé dans le secteur sanitaire, social et médico-social